

# Le Lien

LE JOURNAL MUNICIPAL

SAINT-ISMIER

DÉC. 2020  
JANV. / FÉV. 2021 N°59

## SAINT-ISMIER FACE À LA CRISE DU COVID-19



TRAVAUX

Centrale photovoltaïque :  
une première à Saint Ismier

10



HOMMAGE

La commune salue la mémoire  
de Samuel Paty

11



DOSSIER

Les services de la commune  
sous tension

16

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTRÉE 2021

Vous avez un enfant né entre le 1er janvier et le 31 décembre 2018 ou vous emménagez sur la commune et souhaitez scolariser votre enfant à la rentrée de septembre 2021.

Vous pouvez dès à présent effectuer l'inscription auprès du service scolaire.

La fiche d'inscription est disponible sur le site internet de la mairie rubrique Jeunesse (renseignements auprès du service scolaire : [s.scolaire@saint-ismier.fr](mailto:s.scolaire@saint-ismier.fr) et par téléphone au 04 76 52 93 69).

## DATES DES VACANCES SCOLAIRES

**Vacances de Noël** : Fin des cours le samedi 19 décembre 2020 et reprise des cours le lundi 4 janvier 2021.

**Vacances d'Hiver** : Fin des cours le samedi 6 février et reprise des cours le lundi 22 février 2021.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.

**Retrouvez les mises à jour «confinement» dans notre Newsletter hebdomadaire, sur notre site Internet et notre page Facebook.**

## OUVERTURE DES ACCUEILS DE LOISIRS

Les accueils de loisirs seront fermés durant les vacances de Noël.

Durant les vacances d'hiver, le centre de loisirs 3-12 ans et le Local jeunes seront ouverts du lundi au vendredi du 8 au 19 février 2021 (**sous réserve**).

Les programmes d'activités et les dates des permanences d'inscriptions en ligne seront disponibles courant janvier sur le site internet de la mairie rubrique Jeunesse (renseignements auprès du pôle EJS : [loisirs.3-12@saint-ismier.fr](mailto:loisirs.3-12@saint-ismier.fr) ou [loisirs.ados@saint-ismier.fr](mailto:loisirs.ados@saint-ismier.fr) et par téléphone au 04 76 52 93 69).

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES



**Aliénor HENRY** - 24 mars 2020

**Pierre, Claude, Jacques GIROLET** - 8 août 2020

**Noé SANCHEZ** - 31 août 2020

**Tom BERIOT** - 21 sept. 2020

**Tasnim, Yamna TLIJANI** - 7 oct. 2020

## ÉTAT CIVIL

### MARIAGES



> **Noémie VARCIAT et Maximin TROUSSIER** - 24 jui. 2020

> **Anaïs BOISSEAU et Grégoire ROCHET** - 24 jui. 2020

> **Etienne GUEROT et Chloé CAMUS** - 25 jui. 2020

> **Alice PELTIÉ et Pierre LEFRANS** - 7 août 2020

> **Gaëlle BOREL-GARIN et Nicolas SIMON** - 22 août 2020

> **Thomas SILVESTRE et Anaëlle MARZOCCA** - 28 août 2020

> **Cindy LOPES et Romain BRUN** - 29 août 2020

> **Kelly MACCHI et Nathan BERENGER** - 29 août 2020

> **Florence ANDREOLLE et Jérémy CHANAL** - 10 sept. 2020

> **Cyril ARGENTO et Lila TYSSIER** - 26 sept. 2020

> **Florence DALMASSO et Christophe PETZL** - 3 oct. 2020

## HORAIRES MAIRIE (Hors confinement)

### Accueil de la mairie

Tél. : 04 76 52 52 25

Tous les jours du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (le mardi jusqu'à 19 h).

### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Accueil du public, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Sur RDV pour le dépôt des dossiers au 04 76 52 52 25 ou à [social@saint-ismier.fr](mailto:social@saint-ismier.fr)  
Fermeture le mercredi après-midi.

### Service « Cadre de vie » (urbanisme - services techniques)

Tél. : 04 76 52 52 33

> Lundi de 14 h à 17 h.  
> Mardi matin sur RDV.  
> Mercredi matin sur RDV et de 14 h à 17 h.  
> Jeudi matin sur RDV.  
> Vendredi de 9 h 30 à 12 h.

### Service « Enfance-Jeunesse-Scolaire » (EJS)

Accueil du public (maison Belledonne) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf mardi matin et mercredi après-midi sur RDV au 04 76 52 93 69. En période de vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf mercredi après-midi sur RDV.

### Service petite enfance « Crèch'ndo »

Ouverture de 7 h 45 à 18 h 30 du lundi au vendredi. Sur RDV au 04 76 52 31 58.

### Médiathèque de l'Orangerie

Tél. : 04 76 52 92 76

[mediatheque@saint-ismier.fr](mailto:mediatheque@saint-ismier.fr)  
[www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr](http://www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr) (page « Saint-Ismier »).

> Mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h et le jeudi matin pendant les petites vacances.  
> Mercredi de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h.  
> Samedi de 10 h à 12 h 30.

## NUMÉROS D'URGENCE

### Gendarmerie de Saint-Ismier :

17 ou 04 76 52 15 45

### Police municipale :

04 76 52 93 64 ou 06 27 15 52 70

### Pharmacie de garde :

3237 (appel payant) - [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)

### Sapeurs-pompiers : 18

### SAMU, médecin et dentiste de garde : 15

### Centre antipoison de Lyon :

04 72 11 69 11

### Électricité (Enedis) : 09 72 67 50 38

### Gaz (GRDF) : 0 800 47 33 33

### Eau (SAUR) : 04 57 38 50 09

**Assainissement** : astreinte d'urgence 7j/7j et 24h/24h de la société Véolia : 04 76 61 39 34.

Relation aux usagers des Eaux du Grésivaudan : 04 76 99 70 00.

## PERMANENCES

### Conciliateur

Les permanences du conciliateur se tiennent les premiers et derniers mercredis de chaque mois de 9 h à 12 h, sur RDV au 04 76 52 52 25.

### Assistante sociale du département

Sur la commune de Bernin. Sur RDV au 04 56 58 16 91.

### Permanence sociale d'écoute et de conseils pour les personnes âgées

Elle est dédiée aux personnes âgées rencontrant des difficultés dans la recherche d'une aide à domicile, d'une place en maison de retraite...

Elle est destinée également aux aidants, conjoints et enfants des personnes âgées.

### Emmanuelle RIVOIRE, consultante en gérontologie

reçoit de 10 h à 12 h en mairie de Saint-Ismier, sur RDV au 04 76 52 52 25.

Prochaines permanences :

> Mardi 8 décembre.

### Permanence «environnement»

Tél. : 04 76 52 52 25

[accueil@saint-ismier.fr](mailto:accueil@saint-ismier.fr)

> 1er mardi de chaque mois à l'accueil de la mairie de 17 h à 19 h

## SERVICES

### Déchetterie

Saint-Ismier, Crolles et Le Touvet. Ouverture 7j / 7j de 8 h 30 à 17 h 45 (sauf jours fériés).  
+ d'infos : [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

### Jours de collecte

Collecte des ordures ménagères le lundi (ou le jeudi pour certains quartiers) et des recyclables « Je trie » le mardi. Merci de sortir votre bac la veille au soir. Jours fériés : report systématique de la collecte concernée au mercredi de la semaine en cours.

### Objets trouvés

Informations sur [www.saint-ismier.fr](http://www.saint-ismier.fr), rubrique « Vie quotidienne - Police municipale ».

## RÉSEAUX SOCIAUX



**RETROUVEZ TOUTE L'ACTU DE LA VILLE DE SAINT-ISMIER**

Alertes météorologiques, infos travaux, photos des animations municipales, infos sur les fermetures exceptionnelles...

### PAS DE COMPTE FACEBOOK ?

Consulter les infos sur : [www.facebook.com/villedesaintismier](https://www.facebook.com/villedesaintismier)

+ D'INFOS

[WWW.SAINT-ISMIER.FR](http://WWW.SAINT-ISMIER.FR)

Flashez sur moi!





DÉC. 2020 / JANV. / FÉV. 2021

N°59

 INSTANTS VOLÉS P. 04

## ACTUALITÉS P. 08

Listes électorales P. 08

Un nouveau sourire à l'accueil de la mairie P. 08

Difficultés de recrutement P. 08

Boîtes à livres en confinement P. 09

Les associations en difficulté P. 09

Réseau de sauveteurs, l'exemple de SAUV Life P. 09

Alertes infos du Grésivaudan P. 09

## TRAVAUX P. 10

Le dojo de l'Espace Agora, éclairage public, centrale photovoltaïque

## HOMMAGE P. 11

LA COMMUNE S'EST RECUEILLIE EN HOMMAGE À SAMUEL PATY

## SOCIAL P. 12

Actualités du Centre Communal d'Action Sociale

## DOSSIER P. 14 &gt; 19

Les services de la commune sous tension

## LYCÉE HORTICOLE P. 21

## VIE PUBLIQUE P. 22

## ASSOCIATIONS P. 24

«IL N'Y A PAS DE POLITIQUE, PAS DE DÉMOCRATIE, PAS DE CONCORDE CIVILE POSSIBLES, DANS LA DURÉE, SANS LA LÉGITIMITÉ ET L'ÉCOUTE DES HOMMES ET DES FEMMES QUI VIVENT DANS LA COMMUNE ET LA COMPOSENT, CAR C'EST SUR EUX QUE TOUT REPOSE AU QUOTIDIEN.»



## LÉGITIMITÉ ET CONSIDÉRATION

« Une rentrée scolaire en période de Covid-19, à Saint-Ismier, c'est 57 pages de « protocole sanitaire » imposées au nom de l'État par un ministre de l'éducation nationale aux élus locaux responsables des bâtiments scolaires et aux enseignants.

Un protocole sanitaire adressé la veille de la rentrée, de la même manière à toutes les communes de France, sans concertation, quelles que soient la configuration des locaux et les contraintes d'organisation spatiale.

Un protocole imposé par un État réduit à l'administration des choses, prompt à interdire et réglementer, dans lequel la technocratie et l'administratif ont aspiré le politique et méprisé le sens des responsabilités des élus des collectivités locales, le bon sens et la raison hérités de nos anciens.

Or, il n'y a pas de politique, pas de démocratie, pas de concorde civile possibles, dans la durée, sans la légitimité et l'écoute des hommes et des femmes qui vivent dans la commune et la composent, car c'est sur eux que tout repose au quotidien.

C'est pourquoi, j'exprime toute ma reconnaissance aux enseignants des écoles du Clos Marchand, de La Poulatière et des Vignes, aux agents municipaux, aux parents et aux élus qui, en harmonie, ont fait fi de leur aigreur et des contraintes imposées sans discernement par l'État pour accompagner les enfants et réussir la rentrée de septembre comme celle de novembre dans le respect des règles édictées sans autre forme de procès.

HENRI BAILE  
Maire de Saint-Ismier

## FIN DE L'ANNÉE 2020

En ces temps troublés, les élus de Saint-Ismier espèrent que vous pourrez passer des fêtes de fin d'année dignes de ce nom malgré la pandémie.

L'équipe municipale



Directeur de la publication : Henri BAILE. Rédactrice en chef : Françoise VIDEAU. Chargée de communication : Annabelle CHAMBIOT. Mise en page : Mélanie FABRE. Photos : mairie de Saint-Ismier / Jacques ITALIA/Pixabay/X - Droits réservés. Impression : Imprimerie Notre-Dame (80 rue Vaucanson, 38330 Montbonnot). Journal imprimé avec des encres végétales. Périodicité : trimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 07616066. Hôtel de ville, Le Clos Faure, 38330 Saint-Ismier - Tél. : 04 76 52 52 25 - Fax : 04 76 52 28 01 - [com@saint-ismier.fr](mailto:com@saint-ismier.fr) - [www.saint-ismier.fr](http://www.saint-ismier.fr)

Ce numéro a été imprimé à 3 400 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.



# UN ÉTÉ ANIMÉ PAR LE VÉLO !



CRITÉRIUM



TOUR DE FRANCE

## CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ ET TOUR DE FRANCE



## ET UNE REPRISE TOUT AUSSI ANIMÉE !

### VIDE-GRENIER



## RENTRÉE SCOLAIRE



## UNE ÉCLAIRCIE AVANT LE NOUVEAU CONFINEMENT

### CINÉTOILES

Maya et le lion (et les mesures barrières...)



## REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES DE LA CRISE





## ON CROYAIT ENCORE À LA REPRISE !



FORUM DES ASSOCIATIONS

## EXPOSITION ART'SI Thème: libre...



INAUGURATION MÉDIATHÈQUE  
CONFIDENTIELLE MAIS EN  
MUSIQUE !



ACCUEIL DES GRANDS DE  
CRECH'NDO À LA MÉDIATHÈQUE



# VACANCES DE LA TOUSSAINT



LOCAL JEUNES



CENTRE DE LOISIRS



## JOUONS AVEC LA NATURE

Une coopération réussie entre  
La médiathèque et le centre de loisirs



RETROUVEZ TOUS LES ALBUMS  
PHOTOS DES ANIMATIONS  
MUNICIPALES SUR LA PAGE FACEBOOK  
DE LA MAIRIE DE SAINT-ISMIER :

[www.facebook.com/villedesaintismier](https://www.facebook.com/villedesaintismier)

## ÉLECTIONS



## S'inscrire sur les listes électorales

**C'est facile, c'est en ligne et il faut le faire si vous n'êtes pas encore inscrit.**

Nous vous rappelons que vous pouvez désormais vous inscrire en cours d'année et nous vous invitons à effectuer cette démarche en ligne via [service-public.fr](https://service-public.fr). Vous devrez vous munir de votre justificatif de domicile ainsi que de votre justificatif d'identité.

**Si vous êtes déjà inscrit, il n'est pas inutile de vérifier les informations vous concernant.**

Important ! Si vous constatez une erreur dans l'état-civil, par exemple une erreur dans votre nom de famille, vos prénoms, votre sexe, votre date ou votre lieu de naissance, les services administratifs de la mairie ne sont pas en mesure d'apporter des corrections.

Or, ces éléments sont repris pour certaines démarches : impôts, carte vitale, recensement, élections, France Connect...

Vous devez donc faire une demande de correction du répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) auprès de l'INSEE à : <https://psl.service-public.fr/madematruche/rnipp/dematruche?execution=els1> en vous assurant d'être en possession des éléments suivants :

- **Acte de naissance** (copie intégrale ou extrait avec filiation) de la personne concernée par la demande de correction ;
- **Numéro d'identification du répertoire** (numéro de sécurité sociale) si la demande concerne une personne majeure.

Attention : vous pouvez utiliser ce service uniquement pour rectifier les informations d'une personne née en **France métropolitaine**, dans un département d'outre-mer ou dans certaines collectivités d'outre-mer.

[TOUTES LES INFOS]

*Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à prendre contact avec le service Vie Quotidienne au 04 76 52 52 25*

## ACCUEIL

## UN NOUVEAU SOURIRE à l'accueil de la mairie



Mélodie, qui a accueilli les Ismériens avec bienveillance et compétence pendant 5 ans, nous a quittés aux vacances de la Toussaint pour exercer son métier dans le sud-ouest. Nous la remercions et lui souhaitons une bonne suite de sa carrière.

Elle est désormais remplacée par Mélanie tout aussi expérimentée dans le domaine de l'accueil du public. Elle a rejoint les agents de la mairie fin octobre et pris le poste à la satisfaction de tous.

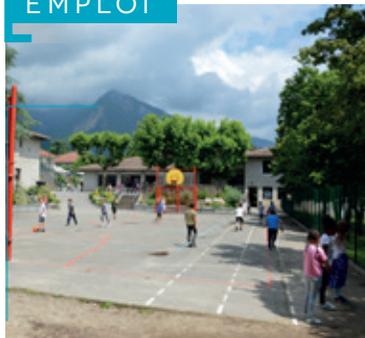


### HORAIRES

- DU LUNDI AU VENDREDI : 9H > 12H ET 14H > 17H30
- LE MARDI : FERMETURE À 19H

## Des difficultés de recrutement

## EMPLOI



Depuis septembre, le service Enfance jeunesse a rencontré de grosses difficultés de recrutement des animateurs. Ce phénomène a été constaté sur l'ensemble des communes avoisinantes. Le marché de l'emploi de l'animation est habituellement tendu mais cette année, la demande

des emplois d'animateurs a augmenté compte tenu des protocoles mis en place dans l'ensemble des communes qui imposent un nombre d'animateurs plus important.

Afin d'assurer le service de la cantine, la direction générale des services a sollicité chaque jour des agents administratifs de la mairie et ceci jusqu'aux vacances de la Toussaint. Actuellement, la situation reste fragile et le renfort apporté par les agents administratifs demeure nécessaire certains jours.

## CORONAVIRUS : Saint-Ismier fait face grâce à la mobilisation de tous.

Visibles ou invisibles aux yeux des habitants, les personnels communaux, policiers municipaux, agents techniques ou administratifs de la commune ont fait preuve d'une extraordinaire mobilisation. Certains se sont engagés parfois au-delà de leur mission et de leur temps de travail...

Chacun comprendra que les « invisibles » étaient soit personnes vulnérables et donc en télétravail, soit affectés à d'autres tâches prioritaires au regard de l'urgence sanitaire, voire en remplacement de collègues atteints du Covid-19 et en arrêt maladie. Cette configuration est de nouveau en vigueur face à la « deuxième vague ». Merci à nos agents sans lesquels notre municipalité serait désarmée par cette crise à épisodes.

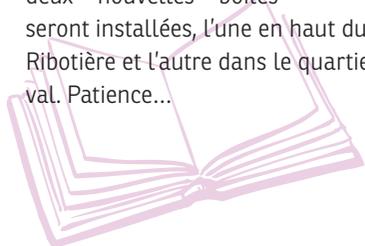
## LITTÉRATURE

# BOÎTES À LIVRES en confinement

À peine rouvertes, elles ont été refermées, confinement oblige !

En effet, contrairement aux livres de la médiathèque, ceux des boîtes ne peuvent être désinfectés.

Dès que possible, les boîtes existantes seront à nouveau ouvertes et deux nouvelles boîtes seront installées, l'une en haut du chemin de Ribotière et l'autre dans le quartier du Manival. Patience...



## LES ASSOCIATIONS EN DIFFICULTÉ

MÊME LES POMPIERS !

La situation sanitaire impose des contraintes multiples aux associations. Celles de Saint-Ismier ne font pas exception et l'amicale des Sapeurs-Pompiers Volontaires de Saint-Ismier en est un exemple.

Elle n'a pas pu ouvrir sa campagne habituelle de distribution de calendriers et, de ce fait, a dû renoncer aux échanges et rencontres traditionnelles.

A défaut, les calendriers de nos populaires pompiers sont donc déposés directement dans les boîtes aux lettres avec un bulletin de soutien à renvoyer.

## SANTÉ

→ 7 défibrillateurs sont installés sur la commune. La carte ci-dessous permet de les localiser.



### FAIRE PARTIE D'UN RÉSEAU DE SAUVETEURS, L'EXEMPLE DE SAUV LIFE

Application gratuite à télécharger, inscription et géolocalisation permanente à activer.

Un appel est reçu au 15 pour arrêt cardiaque, l'application est déclenchée. Si vous êtes à moins de 10 minutes à pied vous recevez une notification et suivez votre GPS.

Le SAMU suit l'intervention et vous guide par visio-conférence. Inscription à partir de 15 ans. Pas de formation requise.



### RECEVEZ LES ALERTES INFOS DU GRÉSIVAUDAN !

La communauté de communes met à votre disposition gratuitement, en partenariat avec plusieurs communes, un service d'alertes géolocalisées sur l'ensemble du territoire du Grésivaudan. Ce dispositif permet à votre commune et à l'intercommunalité de vous notifier par SMS, sur téléphone mobile, ou via un message vocal, sur téléphone fixe, ou enfin par mail, des informations locales importantes susceptibles de vous concerner.

Pour vous inscrire, il vous suffit de fournir vos nom, prénoms et numéro de téléphone (fixe ou mobile), d'indiquer ensuite votre adresse (ou de vous géolocaliser à l'aide de la carte) afin que les alertes soient adaptées à votre situation géographique et enfin de choisir ce que vous souhaitez recevoir !

[www.le-gresivaudan.fr/699-alerte-infos-du-gresivaudan.htm](http://www.le-gresivaudan.fr/699-alerte-infos-du-gresivaudan.htm)



SPORT

## Le dojo de l'Espace Agora remis à neuf



Si le confinement a perturbé le fonctionnement de la vie associative, tout n'est pas négatif en cette période troublée.

C'est ainsi que l'interruption des activités a permis la rénovation du dojo de l'Espace Agora.

Cet espace utilisé par de nombreuses associations a fait peau neuve pour la reprise des activités en septembre avec le remplacement des tapis de protection muraux, des luminaires, de l'insonorisation, des réseaux électriques, et du système de ventilation.

Tous les pratiquants peuvent désormais évoluer dans un environnement de qualité quand la crise ne les en éloigne pas.

ÉNERGIE

## Éclairage public

Éclairer mieux et dépenser moins



L'équipement en LED des luminaires de la commune en remplacement d'ampoules énergivores se poursuit et devrait comme prévu se terminer en 2022.



Grâce à un effort exceptionnel, ce sont 200 000 euros qui sont annuellement consacrés à ce secteur. Lorsque l'ensemble du réseau sera équipé en LED, nous serons en capacité de réduire

d'environ 55% la consommation d'énergie de l'éclairage public de la commune. Ceci nous permettra également, moyennant une réorganisation du réseau, de mettre en test notre projet d'extinction nocturne. A noter que certains axes principaux tels que la RD 1090, ne seront pas concernés pour des raisons de sécurité.

ENERGIES

## Une centrale photovoltaïque de 100 kWc\* installée sur le toit de l'Espace Agora par Grési21 : une première !

La centrale photovoltaïque de 100 kWc installée par la société Watt&Home sera bientôt en fonctionnement grâce au travail technique et administratif accompli pendant plus de 20 mois par les bénévoles du groupe Grési21-Energie38330.

Cette centrale est la plus puissante possible en obligation d'achat et la plus puissante des 41 centrales du parc de la SAS citoyenne Grési21. Elle est financée à hauteur de 20% sur les fonds propres apportés par plus de 450 sociétaires. Le reste provient d'un emprunt et d'une aide de la Région AuRA.

Grési21 loue pendant 20 ans la toiture à la commune de Saint-Ismier qui est également sociétaire de la SAS laquelle revendra à l'opérateur choisi l'électricité produite qui

sera prioritairement consommée localement. A l'issue du contrat, la centrale deviendra la propriété de la commune.

Ce succès est dû à la collaboration fructueuse entre Grési21, la Commune de Saint-Ismier et la direction de l'Espace AGORA. D'autres centrales de 100 kWc vont suivre dans le Grésivaudan, notamment celle de la maternelle de Saint-Nazaire-les-Eymes. À Saint-Ismier, une centrale de 36 kWc sur l'école des Vignes est à l'étude...

Ces projets sont également pilotés par Grési21-Energie38330 dont la force réside dans l'enthousiasme et les compétences des bénévoles.



J-PAUL PIQUE

L'association Grési21 a besoin de bénévoles pour promouvoir de manière citoyenne et efficace les énergies renouvelables.

Contact :  
Jean-Paul Pique,  
jean.paul.pique.cnrs@gmail.com  
Web :  
gresi21centralesvillageoises.com



100 kWc\* : signifie « Kilowatt-crête ». C'est l'unité de mesure qui est utilisée pour quantifier la puissance de l'installation photovoltaïque lorsqu'elle est en conditionnement d'exposition maximale.

# La commune s'est recueillie pour rendre hommage à Samuel PATY

*Extrait du discours de Henri Baile, maire de Saint-Ismier :*

« Samuel PATY enseignait pour protéger des esprits innocents d'une perfide manipulation obscurantiste, former des citoyens libres, délivrer les jeunes filles du patriarcat et de la domination machiste sacralisée au nom d'une foi imposée.

C'est parce qu'il enseignait à ses élèves que la laïcité libère la vie spirituelle en l'affranchissant de toute norme comme de toute domination.

C'est parce qu'il leur enseignait que la France est une communauté de droit dont chaque personne est membre souverain.

C'est parce qu'il voulait accompagner des enfants sur le chemin des Lumières qu'il a été décapité.

C'est parce qu'il est mort que nous avons le devoir de faire vivre sa mission et d'honorer sa mémoire en soutenant la communauté éducative et en répétant à l'envie les propos du président de la république : « Ils ne passeront pas ».

C'est pour honorer sa mémoire que nous déposons aujourd'hui des fleurs, parées de son nom, au pied de l'arbre de la fraternité.

Cette fraternité qui doit nous rassembler dans le dépouillement de notre simple humanité et nous aider à faire en sorte qu'un gamin de 18 ans ne soit plus jamais instrumentalisé pour donner la mort au nom d'un dieu, quel que soit le nom qu'on lui donne. »





## DES MASQUES POUR TOUS !

La mairie de Saint-Ismier a mis à disposition dès la mi-octobre des kits de 5 masques aux bénéficiaires suivants :

- Les familles au QF inférieur à 1200.
- Les personnages âgés recevant le minimum vieillesse.
- Les personnes bénéficiant du RSA ou de la CMU.

Pour venir les retirer, merci de vous présenter à l'accueil de la mairie avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile et un justificatif en rapport avec votre situation.

Nota : des masques pédiatriques sont en commande.



SOLIDARITE

## Le savez-vous ?

**Vous rencontrez peut-être des difficultés ou ressentez de l'appréhension à sortir seul(e) pour faire vos courses, aller chez le médecin ou simplement vous promener ? Vos proches ne sont pas toujours disponibles pour vous accompagner ? Le dispositif « SORTIR PLUS » est fait pour vous !**

SORTIR PLUS est un service proposé par les caisses de retraite complémentaire.

Avec SORTIR PLUS, vous pouvez vous rendre à la gare, chez le médecin, chez le coiffeur, retrouver des amis, faire des courses, voir des spectacles... à pied ou en voiture, la destination est celle de votre choix.

### Comment ça marche ?

- Vous devez avoir au moins 75 ans
- Il vous est proposé, sans condition de ressources, un chéquier d'une valeur de 150 € comprenant 10 Chèques Emploi Service Universel (CESU) de 15 €. Le chéquier ne vous coûtera que 15 €.
- Pour commander un chéquier puis pour organiser vos sorties, il vous suffit de contacter un conseiller « SORTIR PLUS » au 09 71 09 09 71 (appel gratuit depuis un téléphone fixe).

### Qui vous accompagne ?

Il s'agit d'un salarié d'un organisme d'aide à domicile ou de transport accompagné, agréé par votre caisse de retraite complémentaire. Cette personne est choisie par « SORTIR PLUS » pour ses compétences dans le domaine.

Pour plus de renseignements contacter le CCAS : 04 76 52 52 25

## Avoir une bonne conduite !

**Vous avez passé votre permis il y a 40 ans ? 50 ans ? 60 ans ?**



**Peut-être souhaitez-vous rafraîchir vos connaissances pour continuer à bien conduire !**

Le CCAS propose un atelier gratuit de prévention routière pour les personnes de plus de 60 ans durant le premier trimestre 2021.

« Les personnes âgées sont responsables de moins d'accidents que la moyenne des conducteurs, mais des études montrent qu'à partir de 75 ans le risque d'accident par kilomètre parcouru augmente.

Ces accidents se produisent généralement face à des situations "complexes" : ronds-points, grands carrefours, entrées d'autoroute, hors de l'environnement habituel de conduite. Ils interviennent aussi fréquemment en intersection, avec une mauvaise perception de la vitesse (parfois excessive) du véhicule prioritaire... »

Une pique de rappel ne peut pas faire de mal !

Pour avoir plus d'informations et pour vous inscrire, un numéro de téléphone : 04 76 52 52 25



SOLIDARITÉ



## SORTIES



## SPECTACLES POUR LES FAMILLES !

Le théâtre à l'AGORA est désormais à la portée de tous avec ce dispositif communal qui s'adresse aux familles ismériennes dont le QF est inférieur à 1200.

Il leur permet de profiter de 2 spectacles à l'Agora à moitié prix dans la limite de 20 billets disponibles par spectacle. Les deux spectacles concernés par cette offre sont :

«**Viens voir les magiciens**» le samedi 23/11 à 20h30

Les billets adultes à 19 euros, et tarif jeunes - de 16 ans à 12 euros seront proposés respectivement à 9,50 euros et 6 euros.

«**Le théâtre national de Russie**» le samedi 08/04 à 20h30

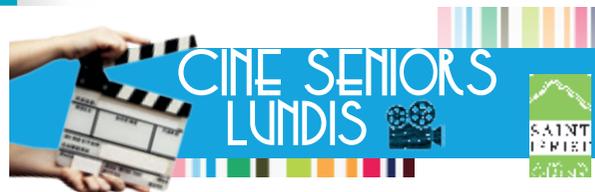
Les billets adultes à 37 euros, et tarif jeunes - de 16 ans à 27 euros seront proposés respectivement à 18,50 euros et 13,50 euros.

Pour bénéficier de ces tarifs avantageux, les familles sont attendues à l'accueil de la mairie munies de leur attestation de quotient familial de moins de trois mois avec le nom des ayants droits.

## DES FAMILLES EN SORTIE GRÂCE À LA MAIRIE ET AU CCAS DE SAINT-ISMIER !

Un projet de sortie en famille « Un après-midi au Musée de Grenoble » sera proposé durant le 1er semestre 2021. Transports, visites ou ateliers seront compris dans le tarif donné. Soyez prêts pour une nouvelle sortie !

## CINÉMA



Le CCAS de Saint-Ismier vous propose d'assister à des séances de cinéma à l'« espace »

**ARAGON**

VILLARD-BONNOT

Lundi 11 janvier 2021 à 15h

Lundi 8 février 2021 à 15h

Lundi 8 mars 2021 à 15h

Lundi 12 avril 2021 à 15h

Le titre du film sera communiqué une semaine avant la séance

Prix de la séance : 5,50€

Navette gratuite, départ à 14h parking du Rogat - St-Ismier

Inscription auprès du CCAS de ST-ISMIER au 04.76.52.52.25

## SOCIAL

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?



## Café des aidants à LUMBIN

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ? Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants à Lumbin, un mardi par mois de 14h30 à 16h30, à l'Attero, 125 chemin des Longs Prés. Accès libre & gratuit.

- Mardi 8 décembre 2020 : Être aidant, et la famille dans tout ça ?
- Mardi 12 janvier 2021 : EHPAD ... Quelle idée je m'en fais ?
- Mardi 2 février 2021 : Entre bienveillance et maltraitance, pourquoi ne pas en parler ?
- Mardi 9 mars 2021 : Je suis démuni face à son comportement.

Infos : service « Autonomie » de Bernin : 04 56 58 16 41

## LA SOLIDARITÉ DES ISMÉRSIENS À L'HONNEUR !

Durant le confinement, plus de 240 Ismériens ont proposé leurs services et ont donné de leur temps : certains ont permis ainsi à nos seniors de se sentir moins isolés en étant à leur écoute et en leur rendant de nombreux services, d'autres ont contribué à la fabrication de très nombreux masques en tissu qui ont pu ainsi être distribués aux plus fragiles.

Le Jeudi 3 septembre dernier, Henri Baile notre maire et des membres de son équipe municipale ont reçu les bénévoles afin de les remercier pour ce formidable élan de solidarité qui a fait honneur à notre commune.

Accueillis par le discours du maire, les participants ont ensuite profité d'un apéritif servi par les élus. Le respect du protocole sanitaire n'a pas empêché les échanges chaleureux et le plaisir de se retrouver.

## LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE VIENT D'ÊTRE À NOUVEAU DÉCLENCHÉ

Dans ce cadre, la municipalité, a réactivé à l'intention des personnes fragilisées par la crise, le dispositif « Voisins volontaires ».

Grâce à ce dispositif, si vous avez besoin d'aide pour faire vos courses (alimentation, pharmacie) ou vous sentez isolé ou pour tout autre problème, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie. Nous vous mettrons en relation avec un membre du réseau des volontaires qui pourra vous venir en aide.

→ téléphone (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30) : 04 76 52 52 25

→ courriel : [accueil@saint-ismier.fr](mailto:accueil@saint-ismier.fr)

Également dans le cadre de ce dispositif, si vous êtes volontaire pour aider des gens en difficulté, les coordonnées sont les mêmes et nous vous remercions pour votre engagement.



École Clos Marchand

SCOLAIRE

## Rentrées scolaires sous tension

→ **LE 2 SEPTEMBRE, LA RENTRÉE SCOLAIRE 2020/2021 SE DÉROULAIT DANS LES MEILLEURES CONDITIONS POSSIBLES AU REGARD DU PROTOCOLE SANITAIRE EN VIGUEUR.**

Dès réception de ce dernier le jeudi 27 août, l'équipe Enfance-Jeunesse-Scolaire et les directrices des écoles se réunissaient afin de préparer la rentrée et de garantir ainsi la sécurité de chacun. Grâce aux efforts des uns et des autres, tout a été organisé en une journée avant la rentrée des enseignants le 1er septembre.

### QUELLE ORGANISATION POUR 2020/2021 ?

Le protocole sanitaire en vigueur n'imposait pas de fortes obligations hormis le respect des gestes barrières, le port du masque pour les adultes et une désinfection quotidienne des locaux. La limitation du brassage entre chaque groupe, de rigueur à la reprise de mai, n'était plus obligatoire mais fortement recommandée pour limiter la propagation du virus lors de rassemblements.

En concertation avec les directrices et sur les recommandations de l'inspectrice il a donc été décidé pour cette rentrée initiale d'accueillir les enfants à horaire fixe mais sur des lieux différents, de constituer 3 groupes par école pour limiter le brassage des enfants et d'interdire l'accès des écoles aux parents.

Après réflexion, la limitation du

brassage s'est traduite par la constitution de groupes de deux à trois classes basés sur les cycles pédagogiques. Ainsi, trois groupes distincts par école vivaient indépendamment les uns des autres, tout au long de la journée. Cette organisation nous laissait à penser que l'académie pourrait limiter une éventuelle fermeture à un seul cycle au lieu de l'ensemble de l'école dans l'hypothèse de plus de trois cas de Covid avérés.

Cette limitation nous a cependant contraints à modifier le fonctionnement de nos services périscolaires. La garderie du matin était désormais proposée à partir de 7h45. Durant trois semaines pour la garderie du soir, nous n'avons pu proposer que 2 moments de sortie, à 17h30 et 18h25.

La garderie du midi, de 11h30 à 12h00, a, elle, été supprimée.

Enfin, concernant la cantine scolaire, les services ont été organisés par cycle et les tables par classe, un animateur étant dédié à chaque classe afin d'optimiser le temps lors du lavage des mains.

Le 17 septembre une réunion de bilan en présence de l'équipe municipale, des directrices et des représentants des parents d'élèves a permis de tirer les premiers enseignements de cette rentrée.

À l'issue du bilan, certaines mesures ont ainsi pu évoluer :

→ *Les enfants ont pu être accueillis*

*à leur arrivée dans les zones dédiées à leur cycle* en cour de récréation afin de limiter les rassemblements des parents devant les établissements ;

→ *La sortie de la garderie est devenue possible à 17h30* pour le premier créneau avec la possibilité d'une sortie anticipée en cas d'activité régulière ou de rendez-vous médical ;

→ *L'accueil redevenait libre entre 17h30 et 18h30* pour le deuxième créneau de garderie du soir.

### ET LE CENTRE DE LOISIRS ?

Concernant l'organisation du centre de loisirs du mercredi, le protocole sanitaire incitait à limiter le brassage entre les écoles. Une salle était donc dédiée à chaque école avec 2 sous-groupes par âge.

Pour les vacances scolaires, le protocole restant le même mais la période durant plus de 7 jours, l'organisation s'est faite par tranche d'âge ce qui est plus favorable pour les enfants et les activités.

Les enfants étaient donc accueillis dans 4 groupes distincts (2 groupes de 3-5 ans évoluant séparément, 1 groupe de 6-8 ans et 1 groupe de 8-12 ans).

### C'EST ALORS QUE LA DEUXIÈME VAGUE A FRAPPÉ ET QU'IL A FALLU RENFORCER LE PROTOCOLE !

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, les nouvelles dispositions



École des Vignes



École de la Poulatière

sont les suivantes :

- **le port du masque** à partir de 6 ans en espace clos et dans la cour,
- **le lavage des mains plus fréquent** (à l'arrivée dans l'école ; avant et après chaque repas ; avant et après les récréations ; après être allé aux toilettes ; le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile),
- **la désinfection** des surfaces les plus fréquemment touchées 2 fois par jour,
- **l'aération** des classes renforcée,
- **la limitation du brassage entre les classes** ou groupes de classes. Celle-ci avait déjà été mise en place dès la rentrée de septembre avec une limitation du brassage par cycle pédagogique et est donc maintenue.

Pendant le temps de cantine, les élèves mangent à table par classe avec une distanciation d'au moins un mètre entre les classes. Lorsque cela est possible, selon la présence des enfants et des inscriptions, un plan de table par cantine a été élaboré pour que les élèves mangent à la même table. La désinfection des tables entre chaque service était déjà mise en place.

Enfin, le fonctionnement des garderies est resté inchangé par rapport à la rentrée de septembre car la limitation du brassage par cycle était déjà mise en place.

## L'ACCUEIL DES JEUNES À SAINT-ISMIER (hors limitations COVID)

### EN PÉRIODE DE VACANCES

Stages, sorties à la journée ou séjours sont organisés pour chaque période de vacances scolaires sauf autour de Noël et la 1ère quinzaine d'août.

Les programmes d'animation et les modalités d'inscription sont diffusés aux familles ou sont consultables sur le site de la mairie environ un mois avant chaque période de vacances.

### EN PÉRIODE SCOLAIRE

Le Local Jeunes propose des accueils :

- chaque mercredi de 14h à 18h
- chaque vendredi de 17h à 18h30

Lors de ces accueils, les animateurs (Jérémy et Anthony) sont présents au Local Jeunes pour jouer et échanger avec les jeunes. De nombreux jeux de société sont à disposition ainsi qu'un billard et une table de ping-pong.

Les jeunes de 14 à 17 ans peuvent aussi être accompagnés de manière plus informelle dans la construction de projets ou de séjours.

### À noter :

Chaque vendredi en période scolaire, Jérémy intervient au sein du foyer du collège du Grésivaudan de 12h à 13h30 pour proposer un espace de jeux et d'échanges.



## JEUNESSE

**L'ESPACE « JEUNESSE »  
DU SITE INTERNET FAIT  
PEAU NEUVE**

L'espace « JEUNESSE » du site internet de Saint-Ismier est en cours de réorganisation, ceci afin de proposer un accès plus direct aux informations.

D'ici peu cet espace comptera 5 onglets : Petite enfance, Écoles et services périscolaires, Centre de loisirs (3-11ans), le Local Jeunes, Actions Jeunes.

Dès à présent, pour plus de facilité, un raccourci vers le lien d'accès au « portail parents services » est accessible dès la page d'accueil grâce à un bouton dans la colonne de droite.

**ACTIONS JEUNES**

**La commune de Saint-Ismier souhaite impulser une participation citoyenne des enfants et des jeunes sur son territoire.**

Cette participation se veut un terrain d'apprentissage de la démocratie participative, de la responsabilité citoyenne et de l'autonomie.

Ainsi, les jeunes ismériens sont invités à « faire bouger Saint-Ismier », à prendre des décisions pour les événements festifs marquants de la commune. Ils auront l'opportunité de donner leurs idées sur de nouveaux projets au cours de l'année, par exemple en lien avec la nature et l'environnement. Leur participation aux projets suivra le calendrier municipal.

Régulièrement, des appels à candidature seront proposés par tranche d'âges afin qu'ils puissent s'impliquer dans l'organisation d'un projet, participer aux échanges, préparer les animations, s'investir pour Saint-Ismier.

**La communication «ACTIONS JEUNES», diffusée en octobre, mentionnait la préparation de l'animation du marché de Noël. Cette opération spécifique doit être suspendue en raison du confinement.**

**Le dispositif «ACTIONS JEUNES» sera réactivée dès que le contexte réglementaire sanitaire autorisera à nouveau les rencontres sociales publiques.**

*L'ensemble des informations et les bulletins d'inscription aux projets sont sur [www.saint-ismier/jeunesse/actionsjeunes](http://www.saint-ismier/jeunesse/actionsjeunes).  
Contact : [actionsjeunes@saint-ismier.fr](mailto:actionsjeunes@saint-ismier.fr)*



## LA GESTION DE LA CRISE, une affaire d'équipe et de collaboration



La crise sanitaire que nous connaissons est sans précédent et nous impose des contraintes lourdes et difficiles à tenir dans le temps. Aussi, au terme de cette année 2020 si particulière et si éprouvante pour l'ensemble des acteurs de la vie scolaire, nous voulons remercier chaleureusement l'ensemble des agents du pôle « Enfance Jeunesse Scolaire » pour leur engagement, leur dévouement et leurs efforts au quotidien car ils sont révélateurs d'une conscience professionnelle remarquable.

En cette année exceptionnelle, sans eux, nous n'aurions pu accueillir les enfants des personnels prioritaires, puis préparer en un temps record les trois rentrées scolaires dans les meilleures conditions possibles compte tenu du contexte sanitaire. Sans eux, les enfants n'auraient pas vécu des moments de rire, de convivialité et de partage, bref un brin de normalité, tant au centre de loisirs qu'au Local Jeunes cet été et aux vacances de la Toussaint.

Nous voulons remercier les agents administratifs de tous les services de la mairie recrutés pour l'occasion hors de leur périmètre habituel d'intervention pour leur aide si précieuse prise sur leur temps de pause. Sans eux tous nos petits convives n'auraient pas pu manger chaque jour à la cantine.

Nous souhaitons également remercier les équipes enseignantes avec qui nous travaillons dans un climat de confiance et en concertation. Elles accueillent les élèves ismériens avec un grand professionnalisme et ceci, dans des conditions compliquées.

Enfin, merci aux parents pour leur compréhension dans l'immense majorité et leur vigilance au quotidien. Tous ensemble, gardons le cap, afin que nos enfants puissent bénéficier tout au long de cette année scolaire tendue des services éducatifs et pédagogiques.

# PETITE ENFANCE



## COVID A situation exceptionnelle, équipe exceptionnelle

Nous vivons une période inédite, au cours de laquelle les mots maladie, test, confinement et tant d'autres ont pris une place majeure dans notre vocabulaire.

Rappelons-nous qu'au printemps 2020, nous découvrons avec effarement le confinement et l'inquiétude au quotidien, une France à l'arrêt. Nous avons découvert aussi avec respect certaines professions rarement mises à l'honneur.

Nous voulons ici souligner le rôle essentiel des agents de notre crèche communale Crech'ndo et les remercier chaleureusement.

Pendant toute la durée du premier confinement, une seule crèche est restée ouverte dans la vallée du Grésivaudan : Crech'ndo. À l'heure où nous connaissons encore si peu de choses sur cette maladie, à l'heure où les enfants étaient réputés fortement contaminants, nos agents étaient sur le pont pour accueillir les enfants des personnels prioritaires, principalement des personnels soignants susceptibles d'être en contact avec le virus. Nos agents ont continué consciencieusement à se charger des enfants, avec l'énergie et la motivation qui les caractérisent, souvent avec inquiétude à l'heure de retrouver leur famille, car ils craignaient de les contaminer. Ils ont également fait preuve d'adaptabilité voire d'ingéniosité face à des règles d'accueil et des protocoles sanitaires sans cesse mouvants. On le sait chaque crise s'accompagne du meilleur et du pire, de comportements altruistes et d'autres égoïstes, alors merci à nos agents d'avoir exprimé le meilleur par cette manifestation de solidarité et d'entraide dans la continuité des services.

## CRECH'NDO

### LA VIE S'ORGANISE AVEC LA CONTRAINTE COVID...

Les 69 enfants (13 bébés, 23 moyens et 33 grands) ont trouvé leurs marques après de nouvelles rencontres ou retrouvailles et la découverte puis l'appropriation de leurs différentes unités.

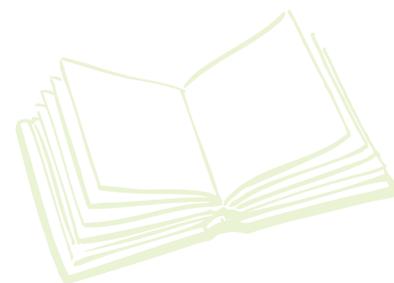
Pour la troisième et dernière année, les activités en lien avec le projet pédagogique autour des 5 sens, sont mises en place avec des contraintes évidentes dues au protocole sanitaire.

Si la vue, l'ouïe et le goût ne posent pas de difficulté et nous laissent un grand choix d'activités pour satisfaire la soif de découverte des petits, les professionnelles de la structure doivent faire preuve d'ingéniosité et de créativité afin d'organiser des ateliers sur les sens tel que le toucher ou l'odorat. Les transvasements de semoule, la pâte à modeler, les lotos des odeurs... ne sont plus possibles, mais les jeunes enfants sont devenus champions en lavage de mains ! Et les profession-



nelles en désinfections multiples !

Avec les plus grands les sorties ont repris à la médiathèque, les vendredis matin. L'équipe de Crech'ndo compte sur la disponibilité des parents ou grands-parents pour accompagner les petits lors de ces moments privilégiés de partage, à la rencontre du monde extérieur avec « les copains de la crèche ».



# À LA MÉDIATHÈQUE...

CULTURE

LES NOUVEAUX BACS À LIVRES SONT INSTALLÉS



## CONFINEMENT : LA MÉDIATHÈQUE S'ADAPTE !

**Pour continuer à assurer le service de prêt durant le confinement, dès le samedi 7 novembre, la médiathèque s'adapte et propose un service de retrait de réservations sur quatre journées d'ouverture ainsi qu'une permanence téléphonique le jeudi après-midi. Il suffit de sonner à la porte dans ces créneaux d'ouverture du drive pour accéder au service (une personne ou une famille reçue à la fois).**

Pour réserver, si vous êtes adhérent vous devez vous connecter au site des bibliothèques du Grésivaudan [www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr](http://www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr) puis rechercher dans le catalogue le document qui vous intéresse (10 réservations possibles) et enfin cliquer sur le bouton « Réserver ». Il faudra ensuite vous connecter avec votre numéro de carte Pass' Culture et choisir le site de retrait de votre document. La navette interbibliothèques du Grésivaudan fonctionne.

Vous recevrez sur votre boîte mail un mail d'avis de réservation annonçant la disponibilité de votre document durant 7 jours. Vous justifiez votre déplacement en remplissant l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant le motif n° 2 « Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile »

**La boîte de retour des documents reste ouverte durant le confinement.**

Nous mettons en place une permanence téléphonique le jeudi de 14h à 18h pour vous conseiller. Puis nous vous donnerons un rendez-vous par mail pour le retrait des documents préparés pour vous.

Si vous n'êtes pas adhérent et que vous voulez vous inscrire pour profiter du service de drive et également des ressources numériques gratuites du portail des bibliothèques du Grésivaudan, vous devez vous adresser par mail ou téléphone à la médiathèque.

[TOUTES LES INFOS]

[mediatheque@saint-ismier.fr](mailto:mediatheque@saint-ismier.fr)

Tel : 04 76 52 92 76

### SERVICE DRIVE

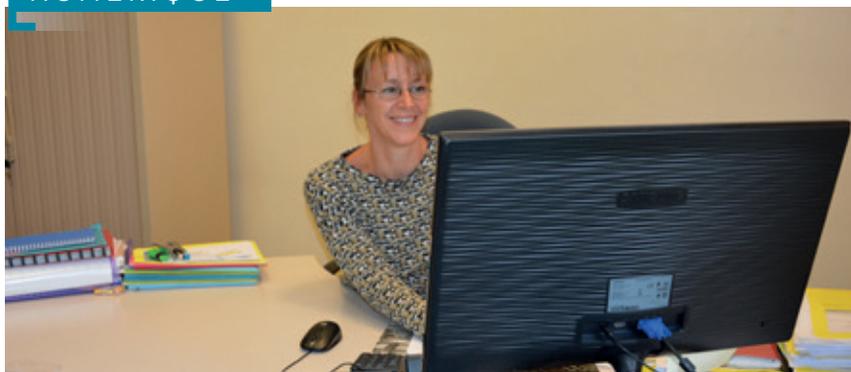
- Mardi : 10h>12h et 16h>18h
- Mercredi : 10h>12h et 16h>18h
- Vendredi : 10h>12h et 16h>18h
- Samedi : 10h>12h30

### PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

- le jeudi de 14h à 18h



## NUMÉRIQUE



### AIDE AUX DÉMARCHES EN LIGNE : LA MÉDIATHÈQUE S'IMPLIQUE

*Permanence de Cécile LELARGE*

Des difficultés pour réaliser des démarches administratives sur internet ? La commune met à votre disposition une animatrice numérique pour vous aider. Ce dispositif fait partie du Réseau Réussite Numérique du Grésivaudan dont la responsable de la médiathèque, Mme Guichard est en charge pour Saint-Ismier.

Cécile propose, sur RV à l'accueil téléphonique de la mairie, 3 créneaux le jeudi de 9h à 12h.

Dûment habilitée, elle peut, en respectant la confidentialité des informations que vous donnez, vous aider dans les domaines suivants :

- > Consultation et gestion des comptes de la CAF, de la sécurité sociale (Ameli), d'assurance Retraite ou des mutuelles
- > Dossier de demande d'entrée en EHPAD
- > Déclaration d'impôts
- > Démarches sur le site de l'ANTS (demande de carte grise, permis de conduire, pré demande de carte d'identité ou de passeport)
- > Demande de carte de déchetterie
- > Consultation et gestion du compte CESU emploi à domicile
- > Assistance technique matérielle
- > Aide à la création d'une boîte mail

N'hésitez pas à contacter la mairie pour bénéficier de ce service et pour vous aider à préparer ce rendez-vous.

**Difficultés d'accès aux ressources numériques de la médiathèque ?**  
Profitez de notre nouveau service !



Avec les nouvelles règles de prêts unifiées dans le réseau, l'envoi des lettres de rappel est plus fréquent et donc il est utile de savoir utiliser son accès à son compte lecteur pour prolonger ses prêts.

À chaque permanence du vendredi soir à la médiathèque (hors confinement), une animatrice multimédia vous montrera en direct comment accéder à votre compte grâce à votre carte Pass culture. Profitez-en !

## ESPACE AGORA

### SPECTACLES ANNULÉS :

- Cendrillon  
7/01/2021
- La belle au bois dormant  
18 /02/2021



## EXPO



### JEANNINE GINZBURG

**DÉBUT SEPT. > FIN DÉC. 2020**

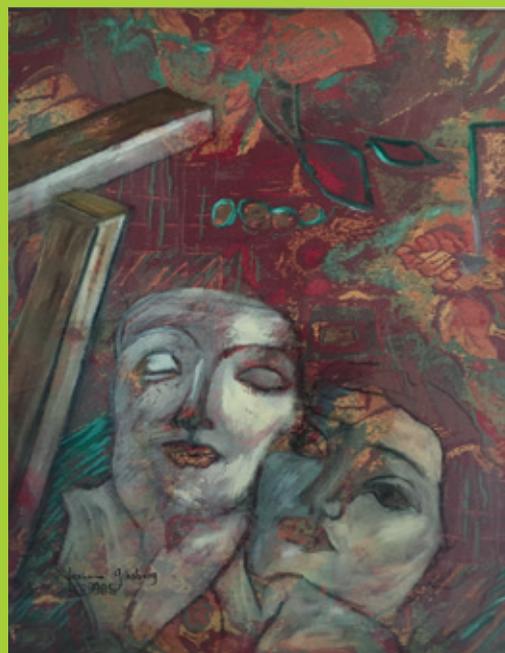
en salle des mariages e la mairie - Entrée libre

« Au commencement il y a des découpages, de formes, de couleurs ou de textures particulières, assemblées sur la feuille sans autre dessin que l'intuition esthétique, hasards des rencontres entre les petits morceaux découpés. (...)

Le plaisir de laisser les choses aller au gré de la poésie de l'instant. (...)

Un dialogue léger et pudique entre le dessin et un univers juste évoqué. »

Lary Stolosh



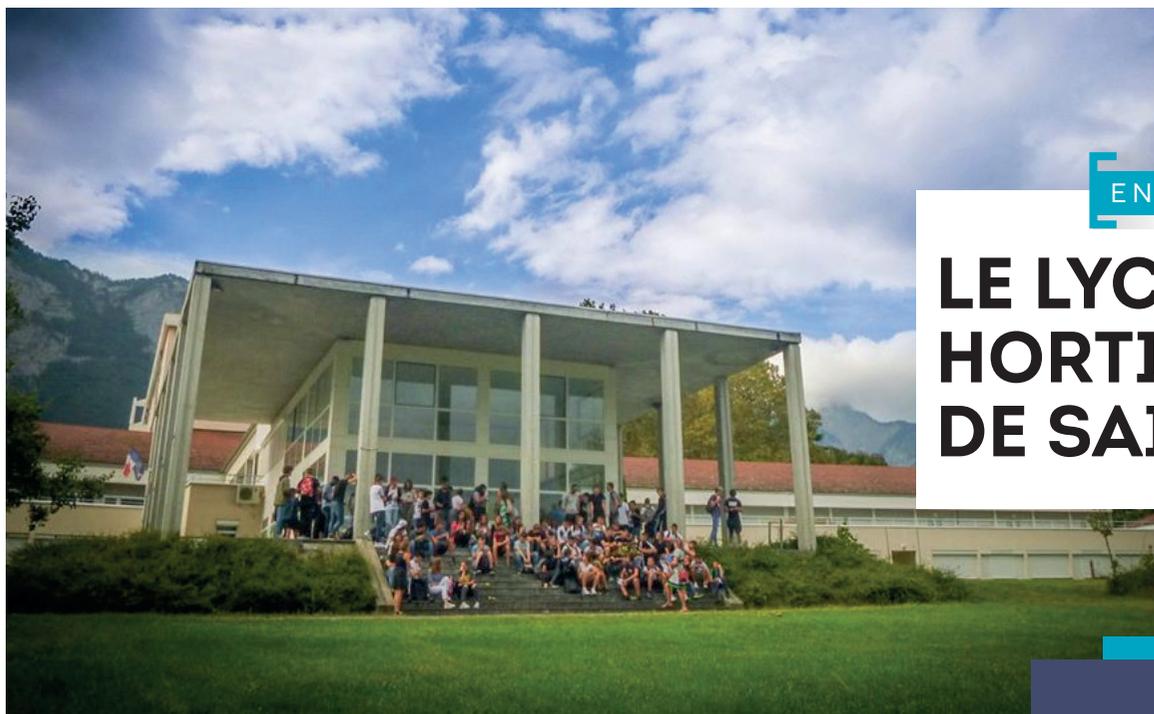
**Visites conditionnées à la fin du confinement**



ENSEIGNEMENT

# LE LYCÉE HORTICOLE DE SAINT-ISMIER,

UN AUTRE REGARD



## L'ENSEIGNEMENT AU LYCÉE HORTICOLE NE SE LIMITE PAS À L'AGRICULTURE.

L'établissement propose à tous les jeunes des formations complètes (scolaire, par apprentissage et en formation continue) d'avenir et se propose de répondre aux nouveaux défis agricole, alimentaire, écologique et énergétique mondiaux.

L'école est liée à son territoire et ouverte à l'international (Horizon Québec). C'est un établissement à taille humaine et ses effectifs contribuent à un apprentissage de qualité.

### Section randonnée-montagne

Approfondir des connaissances et des compétences de terrain pour développer et enrichir une culture montagne.

### Section européenne

La section « euro » répond à des finalités linguistiques et culturelles mais aussi d'insertion et/ou de mobilité scolaire ou professionnelle (stages ou opportunités à l'international, cursus post-bac.).

### Arts visuels - Option

L'option Arts Visuels Multimédia peut être proposée au baccalauréat. Destinée aux élèves de 1ère et Terminale en priorité, l'objectif est d'élaborer des créations image et son.

Après le bac, les élèves peuvent faire le choix de suivre des études supérieures longues et de se spécialiser dans l'agronomie, des études vétérinaires, médecine, l'ingénierie etc... Ils peuvent également privilégier des

études supérieures courtes comme des BTS, DUT ou licence pro...

## LA 2<sup>NDE</sup> GÉNÉRALE AU LYCÉE HORTICOLE DE GRENOBLE ST-ISMIER EST LA MÊME FORMATION QUE DANS LES LYCÉES DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET OUVRE AUX MÊMES SUITES D'ÉTUDES.

Le référentiel d'enseignements est le même et des enseignements optionnels sont proposés aux élèves comme l'option EATDD *Ecologie, agronomie, territoire et développement durable*.

Ce module interroge les élèves sur les impacts du changement climatique étudiés à différents niveaux en zone de montagne, notamment le massif de la Chartreuse.

A la fin de la 2<sup>de</sup> générale dans un lycée agricole ou dans un lycée de l'éducation nationale, les élèves peuvent choisir de poursuivre leur scolarité :

→ dans la voie générale, en 1ère générale dans un lycée agricole ou de l'éducation nationale – en choisissant les enseignements de spécialités offerts dans l'établissement ;

→ dans la voie technologique, en 1ère STAV en lycée agricole ou dans une filière technologique de l'éducation nationale ;

→ dans la voie professionnelle, après positionnement pour fixer la durée de la formation.

## LE BAC TECHNOLOGIQUE STAV AU LYCÉE HORTICOLE

Le bac technologique STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) est une formation complète qui permet d'acquérir une solide culture générale et scientifique nécessaire à la poursuite d'études supérieures dans des domaines très variés comme la biologie, médecine, STAPS, l'agriculture, l'environnement et aménagement de l'espace, l'agroalimentaire, psychologie, commerce etc...

L'accès aux études supérieures comprend BTS, licence, voire des classes préparatoires aux grandes écoles.

[TOUTES LES INFOS]

### FORMATIONS SCOLAIRES :

→ 04 76 52 03 63

→ [legta.grenoble@educagri.fr](mailto:legta.grenoble@educagri.fr).

### APPRENTISSAGE ET FORMATIONS CONTINUES POUR ADULTES

→ 04 76 52 52 18

→ [cfppa.grenoble@educagri.fr](mailto:cfppa.grenoble@educagri.fr).

## FORUM POST-BAC

23 janvier 2021  
9h>13h

## Roger BASSET

*Roger Basset, ancien directeur de l'école de la Poulatière nous a quittés. Le 30 août 2020, il a perdu sa difficile lutte contre le cancer.*



*Un bonheur de pêcheur en Irlande*

### SES COLLÈGUES NOUS PARLENT DE LUI

Roger Basset était arrivé en poste de direction à l'école La Poulatière de Saint-Ismier en septembre 1990.

Son professionnalisme, sa disponibilité, sa gentillesse, son humour, son grand sens de la convivialité, sans oublier son si charmant accent des Hautes Alpes, ont su le faire apprécier très rapidement de tous, qu'il s'agisse des élèves, des parents d'élèves, de ses collègues, du personnel communal, des élus ou de l'inspection départementale,

À la Poulatière, il a, entre autre, mis en place un certain nombre d'activités scolaires et périscolaires, inauguré le mythique séjour en classe péniche sur le canal du midi, instauré la fête de fin d'année, mis en place le loto, inauguré la bibliothèque...

Il a su si bien imposer sa « patte » que la cantine de l'école porte son nom.

Toutes les personnes qui ont eu la chance de travailler à son contact ou simplement de le connaître ou le rencontrer garderont de Roger Basset le meilleur souvenir possible.

### D'ANCIENS ÉLÈVES ET PARENTS D'ÉLÈVES ÉVOQUENT SON SOUVENIR

M. Basset est un instituteur qui a marqué ses élèves et leurs parents.

Nous, les parents nous l'aimions tous.

Avec ce directeur, l'année scolaire était rythmée par des moments très conviviaux qui avaient un succès fou. C'était le loto en hiver, la découverte du canal du midi en péniche au printemps, les grandes fêtes de fin d'année où les parents, les élèves et les anciens élèves se retrouvaient jusqu'au bout de la nuit dans la cour de l'école de la Poulatière.

M. Basset aimait son métier, certes, mais aussi les contacts humains. Il faisait toujours preuve d'une très grande disponibilité, il était toujours à l'écoute chaleureuse des parents. Il aimait les gens et cela se ressentait fortement lors de ses rencontres avec les uns et les autres. Il savait instaurer un climat de convivialité entre les parents et les instituteurs et était toujours positif quand il parlait de ses élèves.

En tant qu'enseignant, M. Basset accueillait puis accompagnait chacun de ses élèves en construisant une relation forte. Celle-ci lui permettait de les stimuler, d'attiser leur curiosité et, au final de leurs transmettre le goût de l'apprentissage. À son contact, ses élèves avaient envie d'aller plus loin! Pour cela, il faisait partie de ces instituteurs qui marquent une scolarité. En retour, ses élèves l'adoraient et gardent encore au fond d'eux le souvenir de ce grand monsieur. Pour eux, l'instituteur de leur enfance c'est toujours lui.

M. Basset, merci pour tout ce que vous nous avez apporté.



## TRIBUNE POLITIQUE DE LA MAJORITÉ

### De l'intérêt de bien nommer les choses pour protéger la démocratie, la république et notre liberté

La citation d'Albert CAMUS : « Mal nommer un objet, c'est contribuer au malheur du monde » résonne d'une manière singulière face à l'idéologie mortifère qui conduit des jeunes gens à décapiter un professeur devant une école, tuer un prêtre dans une église ou assassiner des journalistes pour leur humour.

Ne pas avoir su jusqu'alors nommer les choses, c'est avoir nié notre humanité, en ayant eu peur de prôner la fermeté républicaine et la défense d'une vraie laïcité face à l'expression de violences sociales, face à l'islamisme radical et à la démagogie électoraliste de certains élus. C'est avoir feint d'oublier que la loi républicaine n'est pas une menace pour la liberté individuelle, mais une de ses conditions d'exercice et que ni la démagogie, ni l'angélisme ne protège le citoyen.

C'est pourquoi, plus que jamais, il est important que l'école nous fasse redécouvrir le rire désacralisant de RABELAIS, la lucidité pleine de doute de MONTAIGNE, la révolte de VOLTAIRE contre le délire intégriste.

C'est pourquoi il est de notre devoir de défendre également notre modèle républicain, celui qui ne reconnaît que des individus, des citoyens autonomes partageant des valeurs communes dont certaines comme l'égalité hommes-femmes et la mixité de l'espace public à visage découvert.

Une république fondée sur le débat argumenté où le doute méthodique et la laïcité se conjuguent à notre histoire.

Ils façonnent le récit national et constituent cet héritage commun qui nous invite à faire nation.

En choisissant de « nommer les choses », c'est la démocratie et notre liberté que nous protégeons.

## TRIBUNE POLITIQUE DE L'OPPOSITION

### Mise en route des deux conseils communal et communautaire

Communauté de Communes du Grésivaudan (CCG) :

Le 10 Juillet, Henri Baile a été élu Président de la CCG (48 voix sur 74 votants) face à Nelly Gadel (16 voix). Le montant des indemnités a été voté le 21 juillet. A noter qu'il est passé de 2091€ (précédent mandat) à 2528€ brut pour le Président, de 1254 à 1517€ pour les 15 vice-présidents élus. Une telle augmentation (21%) est-elle justifiable en cette période économique difficile ? Pour H. Baile, ces indemnités se cumulent à celles de la fonction de maire (1995€) et celles potentielles suite à sa désignation comme 1er Vice-Président du SMMAG. Les conseillers délégués touchent 632€, et les conseillers 117€.

Plus récemment (21 sept. - 12 oct.), 13 commissions thématiques ont été constituées. Les conseillers municipaux non élus communautaires pouvant y siéger, nous participerons aux commissions suivantes afin de représenter nos électeurs et contribuer aux futures décisions :

- Aménagement, Habitat et Logement : O. Stivalet
- Déplacements et Mobilités : B. Josselin – C. Picard
- Déchets ménagers : B. Josselin - C. Picard
- Environnement, Energie et Innovation : B. Josselin - C. Picard
- Eau et assainissement : B. Josselin - C. Picard
- Agriculture et Forêt : C. Picard
- Tourisme et attractivité du territoire : C. Picard

Commune de St-Ismier

Diverses actions ont été conduites auxquelles, sauf quelques remarques, nous avons globalement adhéré. En plus de participer aux commissions, Odile Stivalet est membre du CCAS. Birgit Josselin représente « Cap 2026 » dans les réflexions sur le PLU et a activement participé aux actions communales de lutte contre la propagation du COVID. Christian Picard s'est rapproché de Michel Girard et des services techniques pour intervenir dans le suivi des torrents. Il est également membre du bureau syndical du Parc de la Chartreuse.

Nous sommes particulièrement attentifs aux impacts sociaux et économiques de la crise sanitaire actuelle.

Nous vous souhaitons une bonne santé et de très bonnes fêtes de fin d'année.

Christian Picard, Birgit Josselin et Odile Stivalet  
Groupe Saint-Ismier Cap 2026  
[www.saint-ismier-cap2026.fr](http://www.saint-ismier-cap2026.fr)



CLAUDINE GELLENS

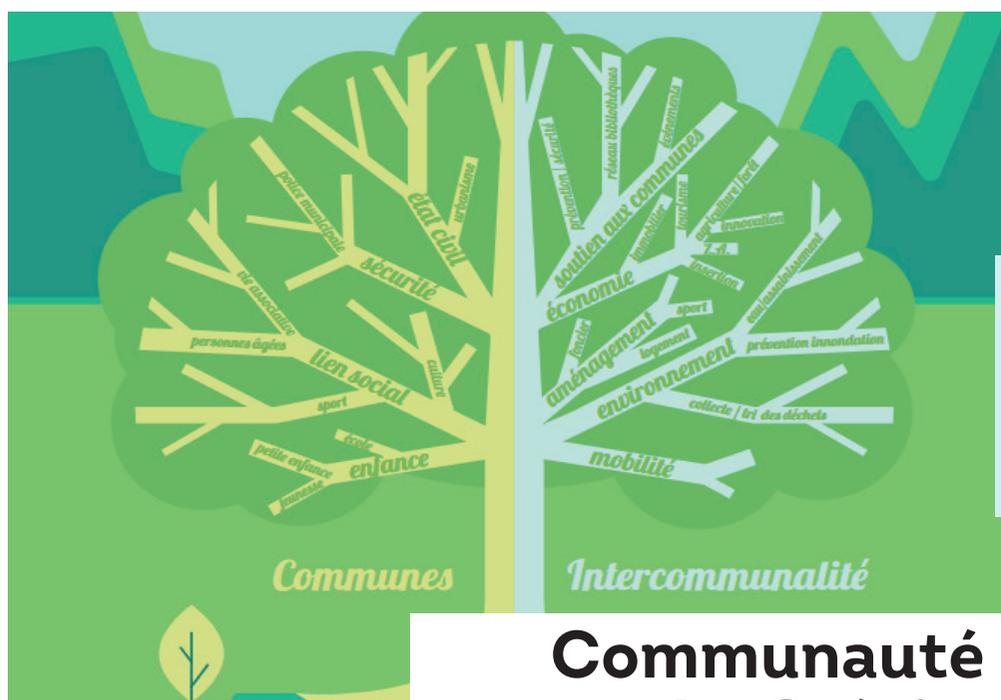
Conseillère déléguée

## BILLET DE LA CCLG

L'INTÉGRALITÉ DU SÉMINAIRE SUR :

> <https://www.le-gresivaudan.fr/>

LE PROJET DE TERRITOIRE :

> <https://www.le-gresivaudan.fr/517-le-projet-de-territoire.htm>

## Communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG) : Les orientations se dessinent et les fondations sont posées !

### Le séminaire sur le projet de territoire, samedi 19 septembre 2020 :

Lors du mandat 2014-2020, la CCLG a élaboré un projet de territoire. Henri Baile, nouveau président de l'intercommunalité, a choisi de travailler dans sa continuité et fondera son action sur ce dernier.

Pour cela, un séminaire de travail a rassemblé l'ensemble des élus le 19 septembre, afin de les informer sur ce projet. M. Didier Locatelli, du cabinet New Deal, a accompagné sa genèse et sa formalisation pendant 2 ans, et présentait ses conclusions.

La mobilité constitue une des préoccupations majeures des habitants et un axe fort de ce mandat. Elle se dessinera en collaboration avec le syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG), dont Henri Baile a récemment été élu vice-président au côté de Sylvain Laval, maire de Saint Martin de Vinoux.

Au-delà de la poursuite des politiques déjà engagées, le projet de territoire permettra d'entamer une réflexion sur l'habitat car le territoire vieillit et le coût du foncier compromet l'attractivité pour les jeunes couples : les politiques communales deviennent donc interdépendantes et la CCLG proposera des orientations à travers un plan local de l'habitat (PLH), afin de guider les plans locaux d'urbanismes (PLU) et développer le volet social. La révision

du PLU de Saint-Ismier s'inspirera de ces orientations.

L'économie présente, la politique agricole et forestière seront aussi au cœur des débats.

En termes de méthode, les maires resteront souverains dans la gouvernance communale et les commissions représenteront un lieu de débat essentiel avant la présentation des délibérations au conseil communautaire.

### Le conseil communautaire du 21 septembre 2020 :

Parmi les 38 délibérations, l'adoption du règlement intérieur et la création des commissions thématiques intercommunales ainsi que le fonctionnement de la commission « finances », constitueront l'enjeu majeur de la séance. 13 commissions présidées par des maires travailleront donc à la politique territoriale et concentreront le débat, conférant une importance majeure aux représentants de chaque commune.

Les commissions sur : <https://www.le-gresivaudan.fr/114-deliberations.htm> / [DEL-2020-0221-CreationCommissionsThematiquesIntercommunales.PDF](https://www.le-gresivaudan.fr/DEL-2020-0221-CreationCommissionsThematiquesIntercommunales.PDF)

### Le conseil communautaire du 12 octobre 2020 :

Dans la continuité du conseil de septembre, la session du 12 octobre a validé les listes des représentants communaux aux 13 commissions thématiques dont certaines avoisineront une centaine de personnes. Toutes comportent plusieurs élus ismériens.

Cette séance a aussi acté la désignation de représentants du Grésivaudan au sein d'instances particulières comme la Commission intercommunale des Impôts Directs, le Comité national d'Action Sociale, les conseils d'administration d'établissements scolaires... Solidarité : le président de la CCLG a proposé le versement d'une indemnité de 10000€ à l'association des maires des Alpes Maritimes pour participer à l'élan de solidarité en direction des vallées de la Roya, de la Vésubie et de la Tinée, dévastées par la tempête Alex, début octobre. Une délibération votée à l'unanimité.

Ordre du jour et délibérations du conseil communautaire du 12 octobre : <https://www.le-gresivaudan.fr/114-deliberations.htm>



**LA TROUPE THÉÂ-  
TRALE LAGUICHE  
VOUS ATTEND À  
L'AGORA**

*Roselyne Degardin, Gwen Delebarre, Pierre Filliat, Laguiche*

Animée par quelques passionnés, la troupe Laguiche joue depuis deux ans des comédies modernes et grinçantes. Ses acteurs de tous horizons et d'âges ambitionnent de divertir le plus grand nombre.

Ils ont déjà donné « Diagnostic réservé » à l'Agora. Cette année, « J'aime beaucoup ce que vous faites » de Carole Greep, est au programme de l'Agora le 16 janvier 2021, si la situation sanitaire le permet...

Ensuite, désormais forte de 10 acteurs la troupe travaillera de nouvelles pièces grâce à deux créneaux de répétitions à la salle Saint Philibert (les mardis 9h /11h et 18h/ 20h).

Le théâtre, ce sont des pièces, des acteurs, du jeu, de l'émotion et du travail mais surtout, des spectateurs. La troupe attend donc un public nombreux à l'Agora pour un moment de plaisir qui mettra un peu de légèreté et de rire en cette période si compliquée. Voyez plutôt :

Ah ! Être une petite souris et savoir ce qu'on dit de nous... Pierre et Marie, en route pour rendre visite à Carole et Charles, disent beaucoup de mal de leurs hôtes. Hélas, le portable de Pierre, mal verrouillé appelle leurs hôtes qui entendent la conversation. Douche froide ! Ils vont tout de même recevoir leurs « amis » afin de s'amuser un peu...

**VIVRE SANS ADDICTION  
SAINT ISMIER**



**VSA2 QU'EST-CE QUE C'EST ?**

Vivre Sans Addiction est une association soutenue par Saint-Ismier depuis la création de l'antenne en 2007.

VSA2 fait partie du réseau d'addictologie de l'Isère en partenariat avec tous les hôpitaux et cliniques du Centre Est et anime des groupes hebdomadaires d'écoute, de paroles et de liens.

Les animateurs sont formés à une méthode appelée TCI (Thérapie Communautaire Intégrative) venue du Brésil et très développée en Europe.

**L'ADDICTION QU'EST-CE QUE C'EST ?**

C'est une affection cérébrale chronique, récidivante, caractérisée par la recherche et l'usage compulsif de drogues : (tabac, alcool, cannabis, opiacés [héroïne, morphine] cocaïne, amphétamines, dérivés de synthèse, nourriture, sexe, écrans) malgré la connaissance de leurs effets nocifs .

Réunion chaque mercredi de 18h à 20h  
L'AGORA salle Mont Aiguille  
Contact 06 32 91 48 81/06 84 14 58 61  
Entourage : sur rendez-vous

**LA CONVIVIALITÉ SELON VSA2**

Chaque année, les membres des 7 antennes VSA2 et leur entourage se rassemblent. En 2020, la « Fête de l'été » s'est déroulée le 4 juillet à l'antenne de Saint-Ismier, animée par Rénald Stalinski et Jean Moro, en présence du maire, Henri Baile.

Autour d'une paëlla géante cuisinée par Patrick Brusini, chef reconnu à Grenoble, les adhérents (plus de 40 personnes) ont pu festoyer sans alcool autour d'une paëlla impériale sans alcool.



*Jean Claude Osete de Sisteron, Anna Lavedrine (Issue de Secours), Patrick Busini en toque, Henri Baile, Robert Pelloux, pt de VSA2, Rénald Stalinski, responsable de l'antenne de St Ismier*



**FONDS DE DOTATION TOUR  
D'ARCES-PATRIMOINE**

**UNE EXCELLENTE NOUVELLE :  
LES TRAVAUX DÉMARRENT AU PRINTEMPS PROCHAIN À  
LA TOUR D'ARCES**

L'objectif de l'association est d'accompagner la commune dans sa politique de préservation du patrimoine, notamment en collectant des dons qui permettent de financer les travaux nécessaires.

Le projet sur lequel sont essentiellement portés ses efforts concerne le site de la Tour d'Arces qu'il convient de sécuriser afin de le rouvrir rapidement au public dans de bonnes conditions. Il est prévu de consolider le mur nord-est du premier rempart ainsi que d'aménager un escalier donnant accès à l'intérieur de la tour depuis une plateforme permettant une vue globale sur le site.

Ces travaux sont possibles grâce à un travail en collaboration avec les services de l'état et du département dans le respect des procédures et avec l'aide financière apportée par ces derniers.

C'est la générosité des adhérents, donateurs et mécènes, dont l'association est habilitée à collecter les dons, qui permettra de compléter ces aides publiques et d'atteindre le montant nécessaire à cette première tranche de travaux.

Il est donc possible à chacun de garantir la préservation de ce lieu cher à tous les Ismériens en faisant un don défiscalisé.

[TOUTES LES INFOS]

[www.tourdarces-patrimoine.fr](http://www.tourdarces-patrimoine.fr)  
Le fonds de Dotation Tour d'Arces / Mairie Clos Faure / Cidex associations / 38330 Saint-Ismier